



Faits saillants du rapport financier 2025

Présentés par la mairesse
madame Manon Viens
le 9 juin 2026

Contenu

- Introduction
- Rapport du vérificateur externe
- Faits saillants
- Sommaire des résultats à des fins fiscales
- Sommaire de l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales
- Sommaire de l'endettement total net à long terme
- Rémunération des élus
- Conclusion

Introduction

Chères citoyennes, chers citoyens de la Municipalité de Preissac,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant.

Le présent rapport sera publié sur notre site internet preissac.com, onglets informations municipales / informations financières ainsi que dans l'édition de septembre du *Journal L'Alliance de Preissac*.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2025 de la municipalité ont été audités par la firme Daniel Tétreault, CPA inc. Ils ont été déposés à la séance du conseil municipal tenue le 12 mai 2026.

Dans le cadre de cette vérification, l'auditeur indépendant est d'avis qu'à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Preissac au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Faits saillants

Le rapport financier fait état de revenus de fonctionnement qui totalisent 3 263 538 \$ et de charges pour l'ensemble des services municipaux et affectations qui s'élèvent à 2 806 598 \$, donnant lieu à un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 456 940 \$.

L'excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2025 se chiffre à 1 384 867 \$. Quant au fonds de roulement, il se situe à 209 607 \$.

Au 31 décembre 2025, la dette nette de la municipalité s'établissait à 2 910 810 \$.

Sommaire des résultats à des fins fiscales

	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Revenus			
Fonctionnement	2 887 230	3 263 538	3 799 464
Investissement		140 732	147 915
	2 887 230	3 404 270	3 947 379
Charges	2 689 095	3 526 217	3 978 787
Excédent (déficit) lié aux activités	198 135	(121 947)	(31 408)
Moins : revenus d'investissement		(140 732)	(147 915)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	198 135	(262 679)	(179 323)
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés		832 097	803 517
Financement à long terme des activités de fonctionnement			-
Remboursement de la dette à long terme	(270 400)	(173 624)	(498 534)
Affectations			
Activités d'investissement	72 265	(25 412)	
Excédent (déficit) accumulé		86 558	493 568
Autres éléments de conciliation			
	(198 135)	719 619	798 551
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		456 940	619 228

Faits saillants

Les principaux écarts composant l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 456 940 \$ sont :

- + 46 712 \$ en revenus de taxes (mises à jour du rôle d'évaluation);
- + 50 054 \$ pour les matières recyclables;
- + 68 822 \$ en droits de mutations (vigueur du marché immobilier);
- + 47 826 \$ en revenus d'activités et services incendie;

Pour les dépenses de fonctionnement, les principales variations concernent :

- *une économie de 46 608 \$ dans le budget d'entretien (transport);
- *une économie de 35 811 \$ dans les salaires, la formation et congrès;
- *une économie de 12 381 \$ pour l'entretien et la réparation des bâtiments;

L'affectation de l'excédent au montant de 127 000 \$, prévu pour équilibrer le budget, n'ayant pas été utilisé, contribue également à l'augmentation du surplus de l'année.

Sommaire de l'excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales

	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Revenus d'investissement	140 732	147 915
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	(308 427)	(586 002)
Autres investissements - Émission ou acquisition		
Financement à long terme des activités d'investissement		
Affectations		
Activités de fonctionnement	25 412	
Excédent accumulé	142 283	386 270
	(140 732)	(199 732)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales		(51 817)

Faits saillants

La réalisation des dépenses en investissements totalise 308 427 \$. Une partie des revenus, soit 140 732 \$, provient de partenaires financiers.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2025 sont :

- l'acquisition d'un nouveau copieur et le remplacement d'ordinateurs;
- le lettrage du véhicule F350 pour le service incendie;
- les travaux d'amélioration de chemins (changement de ponceaux, nettoyage de fossés aux chemins Doré, des Pins, des Peupliers, des Riverains, Vautrin et avenue de la Rivière);
- les services professionnels pour la demande d'autorisation ministérielle relative aux puits de l'aqueduc;
- la construction d'une seconde dalle de béton au Centre de transbordement;
- la commande d'un second columbarium (dépôt);
- l'embellissement (Fleurons du QC);
- les travaux à la chambre froide, œuvre d'art, console de son, caméra panoramique et aménagement du talus et rampe du stationnement au Complexe multifonctionnel Agnico Eagle;
- les sentiers multi-usages (vélos et +);

Sommaire de l'endettement total net à long terme

	2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	2 910 810	3 103 934
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	3 076 460	3 278 500

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME

	2025	2024
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal		
Emprunts refinancés par anticipation		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	188 100	188 100
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	2 410 410	2 578 428
Montant à la charge d'une partie des contribuables	111 433	136 539
Dettes à long terme à la charge des tiers		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 959 457	2 036 733
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
Autres		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	4 669 400	4 939 800

Faits saillants

La dette à long terme concerne le financement des réalisations suivantes :

- la construction du Complexe multifonctionnel en 2022-2023;
- le rechargement des chemins Vautrin, des Coteaux, Fontbonne et de la Pointe en 2022;
(1 959 457 \$ est à la charge du gouvernement pour ces 2 projets)
- l'asphaltage et le rechargement du chemin des Pêcheurs en 2020, dont 971 000 \$ a été refinancé en 2025;
- la mise à niveau du chemin des Riverains complétée en 2020, refinancé en 2025 pour 297 200 \$ (la dette est assumée à 47% par le secteur);
- l'asphaltage et le rechargement d'une partie de l'avenue Principale, du chemin du Cap, du débarcadère des rapides et des stationnements de la fontaine et de la passerelle des rapides en 2019, dont 365 800 \$ a été refinancé en 2024;
- l'acquisition d'un camion autopompe pour le service incendie et d'un camion dix roues munit d'un équipement de déneigement en 2017, dont 535 600 \$ a été refinancé en 2022;

La quote-part dans l'endettement total concerne la plate-forme de compostage.

Aucun nouvel emprunt en 2025.

Rémunération des élus

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Ainsi, pour 2025, la rémunération et l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil étaient les suivantes :

	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Donald Rheault	Maire	13 533	6 766	2 198	
Jean-Paul Gosselin	Conseiller	4 315	2 157		
Sébastien Petitclerc	Conseiller	5 274	2 637		
Isabelle Beaulieu	Conseiller	5 274	2 637		
Cassandra Couture	Conseiller	4 315	2 157		
Amélie Massé	Conseiller	4 315	2 157		
David Gervais	Conseiller	5 274	2 637		
Manon Viens	Maire	2 707	1 353	314	
Marie-Claude Racine	Conseiller	959	479		
Jacinthe Corriveau	Conseiller	959	479		
Sandra Giasson	Conseiller	959	479		
		47 884	23 938	2 512	

Conclusion

En terminant, je tiens à remercier le précédent conseil municipal pour le travail réalisé. Merci également à tous ceux qui s'impliquent : employés municipaux, mes collègues du conseil, bénévoles, organismes, citoyens engagés, qui font la force de notre communauté. Ensemble, continuons de bâtir une municipalité forte, dynamique et tournée vers l'avenir.

Manon Viens, mairesse